

Du passé faisons table rase



Article rédigé par , le 11 septembre 2008

Extrait

Histoire et mémoire du communisme en Europe

Si aujourd'hui le système communiste est mort comme mouvement historique, les communistes sont toujours là, et nous n'en avons pas fini avec le communisme.

La mémoire de ses méfaits mais aussi de sa puissance, en particulier là où il a été au pouvoir, continue de peser. Et autant on ne peut qu'approuver l'aspiration forte de ces sociétés, traumatisées par des décennies de pouvoir totalitaire, à la paix civile, " valeur primordiale pour les sociétés démocratiques, ou qui tendent à incarner la démocratie ", autant, au sortir de cette guerre civile chaude puis froide qu'a imposée le communisme, elles ne peuvent accéder à la " pacification " et à la réconciliation que sous certaines conditions. La première est que soit honorée la mémoire des victimes et que leur soit rendue justice.

Nombre d'auteurs ont souligné le double mouvement d'amnésie et d'amnistie qui préside à la sortie du communisme. [...] Cette amnésie à l'égard de la face sombre du communisme est évidemment liée à l'amnistie que les communistes souhaiteraient se voir appliquer. Se pose donc la question de ce que, en titre d'un entretien avec Krzysztof Pomian, L'Histoire appelle " l'impossible procès du communisme ".

Vient d'emblée à l'esprit le grand précédent historique du procès de Nuremberg. Un certain nombre de personnalités habilitées à s'exprimer en raison de leur parcours personnel – Pierre Daix, Vladimir Boukovski, etc. – ont évoqué l'idée d'un tel procès proposant de juger à la face du monde l'ensemble des crimes du communisme . Les auteurs du Livre noir n'ont, pour leur part, jamais proposé un " Nuremberg du communisme ", considérant que les responsables de ces crimes ne relevaient pas d'une instance étatique unifiée, comme dans le cas du nazisme, mais d'un ensemble beaucoup plus complexe, le système communiste mondial, constitué de régimes distincts – dont certains sont encore en place –, où les crimes ont été commis à des périodes différentes, sur les ordres non pas d'un seul dictateur mais de responsables multiples. Il nous semble donc – et j'en parle collectivement car il y a accord total des différents co-auteurs du Livre noir sur ce point – que si procès il y a, il ne peut être le fait que de chaque peuple qui a eu à souffrir de " son " régime communiste.

En outre, un procès juridique ne peut s'ouvrir qu'avec un accusé en chair et en os à qui le tribunal peut imputer des crimes précis sur la base d'une documentation incontestable. Or, dans les démocraties populaires et l'ex-URSS au cours des années 1970 et 1980, le régime pratiquait une répression " ordinaire " très atténuée par rapports aux périodes de terreur paroxystique des années 1930-1950 pour l'URSS, et des années 1945-1953 pour l'Europe de l'Est, même si la violence de masse a connu des moments de regain en Hongrie en 1956, en Tchécoslovaquie en 1968 ou en Pologne en 1980, et si de nouvelles formes de répression plus sophistiquées ont été mises en place – hôpitaux psychiatriques en URSS, surveillance généralisée en RDA.

Le fait qu'un individu ait appartenu à une organisation dont les dirigeants, à tel ou tel moment, ont commis des crimes de masse, ne peut suffire à l'inculper.

Cependant, ces obstacles relevant de la technique juridique ne me semblent pas essentiels pour expliquer la difficulté à mettre en œuvre un procès du communisme sur le modèle de Nuremberg, ou même un procès des principaux responsables communistes dans chaque pays. Le procès de Nuremberg était une sorte de point final mis à une guerre mondiale, et il n'était possible que parce que les nazis avaient été défaits militairement. Or, le communisme n'a pas été vaincu militairement. Pomian écrit qu'il " est mort de vieillesse ". Cette expression me semble inadéquate car elle laisse entendre que le communisme serait mort de sa belle mort, après avoir rempli sa tâche historique.

En réalité, le communisme est mort de son incapacité intrinsèque à adapter son projet utopique aux réalités ; il est mort de la résistance des sociétés soumises à son pouvoir et aussi de la résistance du monde démocratique, en particulier face à la menace d'expansion militaire. Pourtant, au regard des ambitions – et des prétentions – affichées par les régimes et les partis communistes, il y a bien eu défaite du communisme. Après plus de soixante-dix ans d'expérimentation dans une quinzaine de pays, ce système a démontré, par son implosion même, son incapacité à créer un nouveau modèle de gouvernement, d'économie et de société.

Voici le grand paradoxe : au cours d'une guerre froide qui aura duré des décennies, le communisme a été défait en rase campagne par le capitalisme et la démocratie. Mais cette vérité de première importance, il est interdit de l'exprimer sous peine de passer pour un butor, voire pour un " anticommuniste ". Et de fait, dans toute l'Europe de l'Est, dans l'ex-URSS, mais aussi en France, les communistes se sont comportés comme s'ils n'avaient pas enregistré une défaite historique. A l'Est, beaucoup d'apparatchiks, voyant venir la débâcle, se sont repliés en bon ordre pour sauver leurs moyens financiers et leurs positions de pouvoir. En France même, nos communistes, à les en croire, n'auraient eu que des relations vagues et sans conséquence avec le pouvoir soviétique. Bref, peu de communistes sont prêts à assumer leur défaite historique et donc leurs responsabilités. Dans ces conditions, l'amnésie et l'amnistie l'emportent assez largement sur la mémoire et le jugement.

[...]

St. C.

<http://www.amazon.fr/exec/obidos/ASIN/2221095006/libertepoliti-21> 0 0 0,00 Non 0,00 €